

Valence, le 24 novembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JOURNÉE DU 24 NOVEMBRE 2018 Point de situation à 09h15

Des ralentissements très ponctuels sont constatés sur le réseau secondaire.

Le Préfet de la Drôme appelle les usagers de la route à adapter leurs déplacements et, à l'approche des ralentissements, à être prudents en :

- adaptant leur vitesse ;
- respectant les distances de sécurité ;
- signalant leur présence par l'utilisation des feux de détresse à proximité des ralentissements.

Il appelle par ailleurs les manifestants à leur sens des responsabilités et **rappelle que l'activité commerciale a des impacts directs sur l'emploi, l'attractivité et le développement économique des territoires.**

La liberté de circulation étant essentielle, les contrevenants à celle-ci peuvent se voir dresser des procès verbaux pouvant aller jusqu'à 135€ pour chaque infraction relevée ainsi qu'une perte de points pour les automobilistes.

Les participants aux mouvements sont invités à faire preuve d'un esprit de responsabilité et de prudence dans les actions entreprises, pour éviter tout incident. La sécurité des manifestants mais aussi de tous les usagers est une priorité absolue.

Pour suivre l'actualité des services de l'État dans la Drôme :

Facebook : www.facebook.com/prefet26

Twitter : [@Prefet26](https://twitter.com/Prefet26)

Site internet : www.drome.gouv.fr